

Bulletin Municipal
2021

ORSCHWIHR



Alsøce







Mesdames et Messieurs,
Chers habitants D'ORSCHWIHR,

Nous vivons une période sans précédent pour nos générations. Un temps suspendu à des peurs diffuses qui provoquent un coup de frein brutal sur divers plans de notre vie quotidienne, sociétal, économique, psychologique et sanitaire...

Malgré ce contexte toujours morose, des aménagements, quelques travaux et divers dossiers ont été traités dans la continuité avec quelquefois des retards liés à la situation sanitaire toujours tendue.

Dans cette ambiance, le hasard d'un échange téléphonique entre Valence et Orschwihr à la fin 2020 a permis de concrétiser un projet inédit : l'installation d'un médecin généraliste dans notre village !

Nous sommes fiers d'avoir pu gagner ce pari en proposant ainsi aux habitants du secteur une offre de soins de proximité et de qualité.

Je souhaite par le biais de ce bulletin remercier chaleureusement tous les artisans qui ont relevé le défi de réaliser les travaux dans le délai record de deux mois ; mais aussi la Région Grand Est, la CeA et la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller pour leurs aides financières sans lesquels ce projet n'aurait pas pu aboutir.

Mais ce n'est pas tout dans l'actualité de notre commune : lors de vos passages à la Mairie vous avez certainement croisé Mme Martine CHOUFFERT qui a repris un des deux postes de secrétaires de Mairie, le 1er aout.

Je tiens personnellement à lui souhaiter la bienvenue et je sais d'ores et déjà, qu'elle apportera toute son expérience et sa compétence à l'ensemble de nos concitoyens.

Par ailleurs, vous avez désormais la possibilité, via l'application Panneau Pocket, d'avoir des informations régulières et importantes concernant la Commune. Vous pourrez recevoir instantanément sur votre téléphone portable toutes les nouvelles alertes, qui complètent la diffusion des informations du Krütblettla.

Nous vous avons annoncé lors de la campagne municipale notre volonté de promouvoir l'opération : « une naissance, un arbre ». Et bien c'est chose faite ! Le 27 novembre, 11 arbres fruitiers ont été distribués aux heureux parents qui les planteront dans leur jardin ou au verger école de la commune. Dans cette période de transition énergétique où l'urgence écologique n'est plus à démontrer, l'arbre incarne un symbole d'amélioration de notre cadre de vie : chaque arbre planté grandira avec l'enfant et sera identifié avec son prénom et sa date de naissance.

En termes d'aménagements :

- Le marquage rue du Centre et rue de l'Église ont été réalisés et permettent des stationnements plus sécurisés. Quelques nouveaux panneaux de signalisation ont été mis en place rue des Primevères et rue de la Source.
- J'adresse aussi mes remerciements aux membres des associations qui ont consacré de nombreux week-end aux travaux de peinture, de pose de papiers peints et de carrelage dans la Maison des associations.
- L'aire de jeux a bénéficié de travaux de remise aux normes de sécurité et après quatre mois de retard, les jeux ont été installés et financés par le SIVOM. Merci aux nombreux bénévoles qui ont finalisé les travaux.
- Une réparation de chaussée a été effectuée par la société EIFFAGE autour du massif à l'entrée Nord du village.

Et demain :

- Les membres des différentes commissions communales continueront à travailler sur différentes thématiques et des échanges avec la Communauté de Communes seront poursuivis en vue de l'élaboration du futur PLUi ;
- Des études concernant le devenir du logement communal au-dessus de la Mairie sont en cours ;
- Des efforts seront encore réalisés au niveau de l'information, de l'animation et de la communication ;
- Nous porterons toujours une attention particulière et effectuerons des contrôles systématiques pour toutes les infractions liées au code de l'urbanisme ;
- Suite au nouvel agencement de la boutique de la Boulangerie HIROSE, des travaux de ravalement de la façade subventionnés à raison de 60 % du montant par la CeA sont prévus en début d'année.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin communal et profite de sa parution pour remercier toutes les personnes qui par leur présence active contribuent activement à la vie collective.

Avec mes espoirs sincères d'un avenir plus lumineux, je vous souhaite en mon nom et au nom de l'équipe municipale, de très belles fêtes de fin d'année dans la solidarité, la joie et le bonheur partagé.



Les principales décisions du Conseil Municipal de Janvier à Novembre 2021

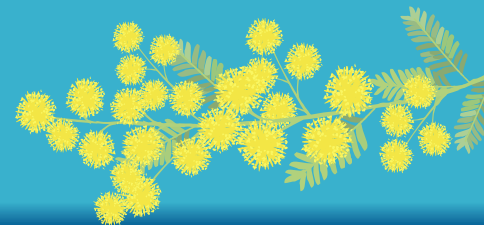
**les comptes rendus complets sont accessibles sur
le site internet de la commune «onglet accueil »**

Séance du 5 janvier 2021

1. Rectification d'une convention de servitude avec Enedis.
2. Délégation de signature d'actes administratifs au Premier Adjoint sous condition d'autorisation préalable de l'Assemblée délibérante.
3. Coupure de l'éclairage public
Suite à la période de test et compte tenu des retours positifs de la population, le Conseil décide à l'unanimité de pérenniser la coupure entre 23 h et 4h. Le bilan énergétique et financier sera communiqué ultérieurement.
4. Modification des statuts du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres.
5. Avenant à la Convention de transfert de la mission d'instruction en matière d'urbanisme entre la commune et le SCOT : Outre le droit d'entrée fixé selon la tranche de population et qui s'élève pour Orschwihr à 700 euros, le coût de la prestation s'élèvera à 4,50 euros/habitant.
6. Validation de la convention d'indemnisation forfaitaire de prestations des communes au bénéfice de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG).
7. Restitution aux communes de la compétence « Création et Gestion de Maisons de Services au Public » : L'ouverture d'une Maison France Services est envisagée par la Ville de Soultz en 2021. Elle proposera, aux usagers du territoire, une aide dans les démarches administratives, juridiques et à l'accès au numérique.
8. Attribution d'une prime exceptionnelle Covid aux agents de la fonction publique territoriale : Le conseil décide d'attribuer une prime exceptionnelle de 150 euros à tous les agents à temps plein et au prorata pour les temps partiels.
9. Délégation au Centre de gestion du Haut-Rhin de la mise en œuvre du dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et agissements sexistes sur les agents de la fonction publique.
10. Budget prévisionnel et programme des travaux d'exploitation, patrimoniaux et des coupes à réaliser 2021.
11. Lecture du rapport annuel 2019 de la Communauté de Communes de Guebwiller.

Séance du 10 avril 2021

1. Fixation du montant de la redevance d'occupation 2021 du domaine public due par les opérateurs de télécommunication.
3. Etat annuel des indemnités perçues par Maire et Adjointes pour l'exercice 2020 (à noter que deux mandats se chevauchent pour l'année 2020).
4. Subventions 2021 :
Le Conseil décide une attribution de subventions à différentes associations pour un montant total de 1500 euros et une participation au Sivom Orzell de 219 000 euros.
5. Révision de fermage : En raison de la conjoncture une baisse est accordée au bailleur de vignes pour l'année 2020.
6. Vote des taux d'imposition 2021 : Pas d'augmentation - Les taux restent inchangés par rapport à 2020.
7. Implantation d'un cabinet médical rue du Centre :
La municipalité a décidé d'accueillir un médecin et pour ce faire envisage le déménagement de la Ludothèque vers la maison des Associations. Le coût estimé des travaux de réagencement s'élève à environ 40 000 euros. Des subventions seront sollicitées auprès de la Région Grand Est, la CEA et la CCRG.

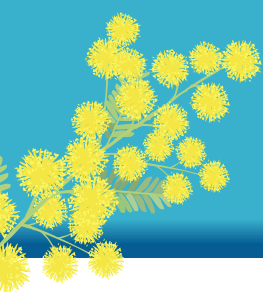


8. Compte administratif et de gestion 2020

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	134 467 €	675 315 €
Recettes	143 426 €	739 904 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+ 8 959 €	+ 64 589 €
RÉSULTAT REPORTÉ	6 598 €	249 275 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE (1)	+15 557 €	+ 313 864 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	+ 329 421,00 €	

Budget 2021

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	308.190 €	Produits des services, domaine & ventes	65.930 €
Charges de personnel	236.150 €	Impôts et taxes	448.183 €
Atténuations de produits	10.000 €	Dotations, subventions et participations Autres produits de gestion courante	96.060 €
Autres charges de gestion courante	281.160 €	Produits exceptionnels	36.125 €
Charges financières	10.300 €	Atténuations de charges	1.034 €
Charges exceptionnelles	200 €	Excédent de fonctionnement reporté	3.050 €
Dépenses imprévues	50.072 €		296.689 €
Virement à la section d'investissement	51.000 €		
TOTAL	312 247 €	TOTAL	947 072 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses imprévues	9 445 €	Excédent d'investissement reporté	15.558 €
Emprunts & dettes assimilés	35 500 €	Produits des cessions d'immob.	460 €
Licences, logiciels	7 000 €	Fonds de compensation de la TVA	11.227 €
Terrains de voirie	700 €	Taxe d'aménagement	6.000 €
Plantations arbres	1 000 €	Subventions d'investissement :	
Installations générales, agencements	75 000 €	- Région	25 000 €
(cabinet médical, façade dépôt de pain)		- Collectivité Européenne d'Alsace	20 800 €
Installations de voirie	2 200 €	- Etat	700 €
Autres matériels et outillage (défibrillateur)	2 200 €	Vente terrain	12 000 €
Matériel de bureau et matériel informatique	9 600 €	Réseaux d'adductions d'eau	32 862 €
Réseaux d'adductions d'eau	32 862 €	Virement de la section de fonctionnement	51 000 €
Parts sociales Bélénos	300 €		
TOTAL	175 607 €	TOTAL	175 607 €



9. Transfert de la compétence mobilité à la CCRG (loi d'orientation des mobilités) :
le Conseil valide par 10 voix pour et 5 abstentions (et demande un complément d'informations).
10. Syndicat mixte de la Lauch : Avis favorable à l'unanimité pour l'adhésion de 5 nouvelles communes au Syndicat.
11. Société coopérative Bélénos : La commune décide de souscrire des parts sociales pour 300 euros à l'association Bélénos en voie de constitution et ayant établi son siège social à Orschwihr. Association citoyenne à but non lucratif, son objet est de mettre en œuvre une opération de production d'énergie renouvelable.

Séance du 2 juin 2021

1. Achat et installation devant la mairie d'un défibrillateur.
2. Maîtrise d'ouvrage pour la restructuration du futur cabinet médical.
3. Réévaluation des coûts et décision modificative du budget primitif.
4. Fixation du prix du loyer pour le cabinet médical & répartition des charges aux différents usagers.
5. Création d'un poste permanent d'Attaché territorial pour remplacement suite à un départ à la retraite au secrétariat de mairie.
6. Vente d'un terrain communal de 160 m2 jouxtant une propriété privée.
7. Consultation du plan de gestion des risques d'inondation.
8. Adoption de la motion du projet de restructuration EDF dit Hercule par 14 voix et 1 abstention.
9. Présentation du rapport annuel d'activité de Floriom pour l'année 2020.

Séance du 6 juillet 2021

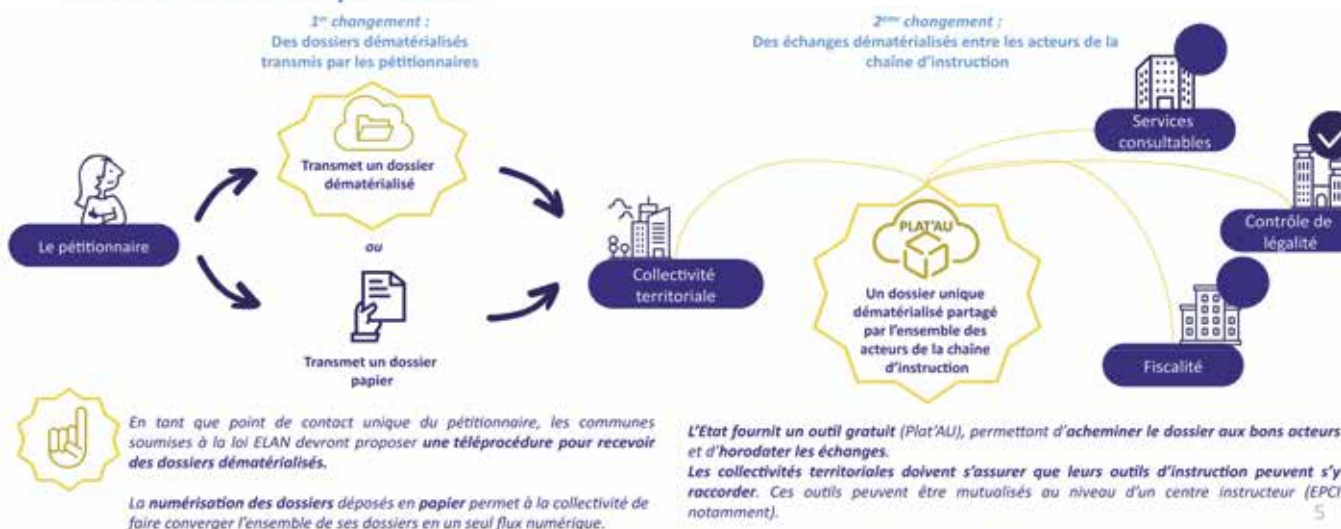
1. Actualisation annuelle du P.A.E des Kraütlander.
2. Approbation du projet de renouvellement à la charte Natura 2000 pour les landes du Bollenberg.
3. Schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eaux Rhin-Meuse : Après débat concernant la proposition d'émettre un avis défavorable, le Conseil s'abstient de contrer le SDAGE du bassin Rhin-Meuse par 11 voix en soulignant l'urgence des actions à mener contre 4 voix.
4. Avenant à la convention de transfert de la mission d'instruction en matière d'urbanisme par le SCOT.
5. Adoption de nouvelles modalités pour la location des salles communales.
6. Adoption d'une motion de la fédération nationale des communes forestières.
7. Lecture du rapport d'activité annuel 2020 du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin.
8. Préparation Journée citoyenne.

Séance du 13 septembre 2021

1. Octroi d'une subvention exceptionnelle au Syndicat viticole :
Le Syndicat envisage de rénover le sentier viticole, après exposé du projet et compte tenu de sa qualité et de sa contribution à l'attractivité de la commune, une subvention de 1200 euros est accordée. Le projet peut également être éligible au Gerplan.
2. Renouvellement du contrat fourrière avec la SPA.
3. Remboursement de frais suite à la défection du chauffe-eau au salon de coiffure.
4. Avenant à la convention de participation à la protection sociale du personnel communal.
5. Modification de la convention d'occupation d'un local communal par le « Relais des bébés »
6. Avis défavorable à la vente d'une parcelle forestière en raison de son classement en zone boisée.
7. Informations sur les demandes de permis de construire & réunion d'information PLUI programmée par la Communauté de communes.

LES CHANGEMENTS À ANTICIPER

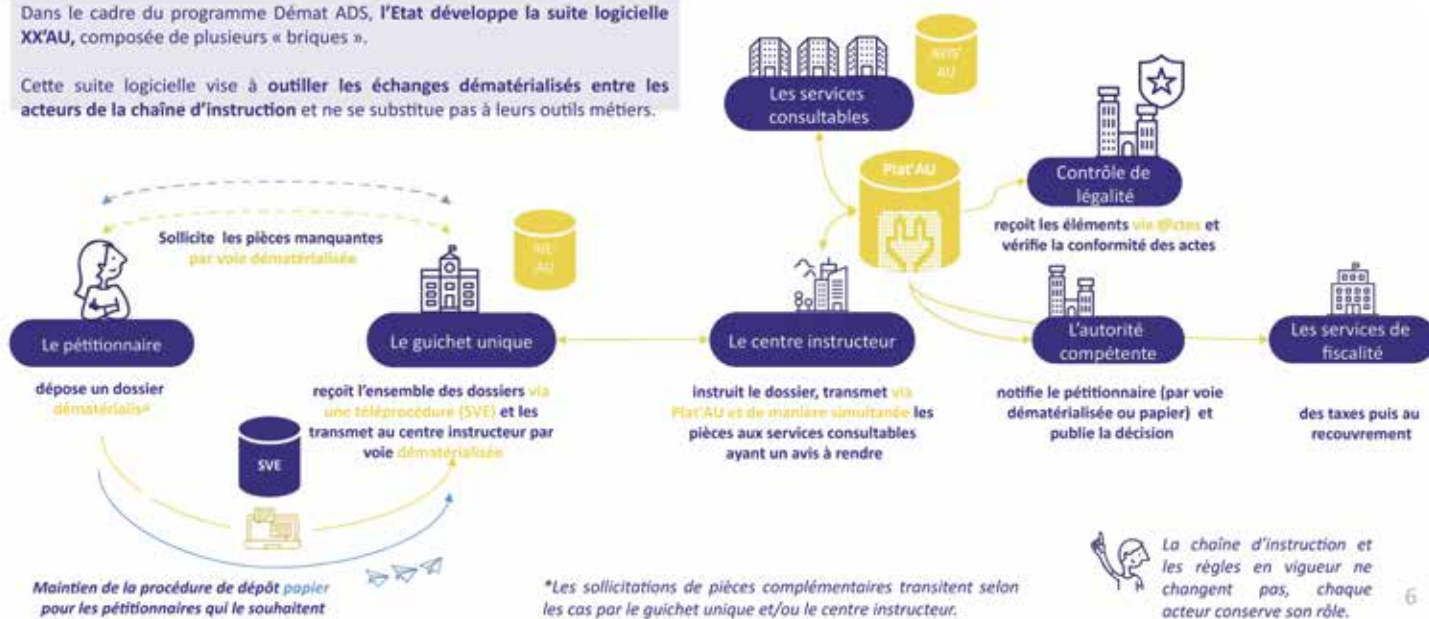
Deux évolutions importantes



UNE CHAÎNE D'INSTRUCTION DÉMATÉRIALISÉE DE BOUT EN BOUT

Dans le cadre du programme Démat ADS, l'Etat développe la suite logicielle XX'AU, composée de plusieurs « briques ».

Cette suite logicielle vise à outiller les échanges dématérialisés entre les acteurs de la chaîne d'instruction et ne se substitue pas à leurs outils métiers.



Dans le cadre de la simplification et de la modernisation des services publics, à partir du 1^{er} janvier 2022, tout usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit.

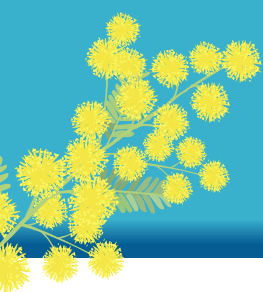
L'utilisateur aura le choix entre le dépôt papier ou le dépôt sous forme électronique. Le dépôt par voie électronique pourra se faire les jours fériés, le week-end, le soir. Le lendemain du dépôt électronique, un accusé d'enregistrement sera délivré et fera office de date de dépôt, début du délai d'instruction du dossier.

Dans les 10 jours qui suivront, la commune enverra à l'administré les mentions légales (n° d'enregistrement du dossier, délai d'instruction classique, ...) Toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La commune d'Orschwihr a fait le choix de se faire accompagner par le Syndicat mixte du SCoT qui gère déjà une partie du dossier d'instruction en matière d'urbanisme.

Les communes de plus de 3 500 habitants assureront également l'instruction des dossiers sous forme dématérialisée. Le pétitionnaire pourra constituer sa demande d'autorisation en ligne sur le portail AD'AU accessible sur www.service-public.fr, qui transmettra directement la demande à la commune. La connexion à ce service pouvant également se faire via <https://www.franceconnect.gouv.fr>

La plateforme PLAT'AU permettra quant à elle l'échange des informations et le partage du dossier entre les différents acteurs de la chaîne d'instruction.



Vie Communale

Le cabinet médical

Le samedi 16 octobre a eu lieu l'inauguration du cabinet médical rue du Centre en présence de nombreux élus et invités.

Plusieurs échanges téléphoniques et des visites sur site avec le Docteur Thomas BILLEY en 2020, ont permis de concrétiser ce projet que nous étions loin d'imaginer.

La beauté du vignoble et le charme de notre village ont immédiatement séduit le Docteur BILLEY, et le bâtiment que nous lui avons proposé correspondait à ses attentes.

Dans un climat de totale confiance les négociations et la réalisation des travaux ont démarré dans les locaux de l'ancienne Ludothèque.

Réalisée en un temps record, l'opération a bénéficié du soutien de la région, de la CeA et de la Communauté de Communes.

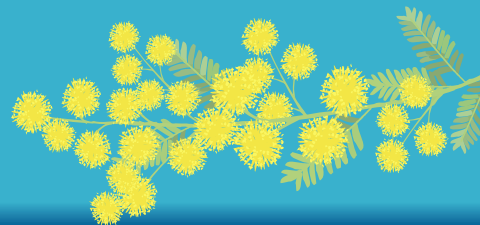


Voici le plan de financement définitif :

INTITULES	DEPENSES HT	RECETTES
DEPENSES DE L'OPERATION :		
- Plâtrerie-peinture	17 600,51 €	
- Sanitaire-chauffage-ventilation	14 000,00 €	
- MENUISERIE	9 450,19 €	
- ELECTRICITÉ-CLIMATISATION	10 000,00 €	
- MAÎTRISE D'ŒUVRE	4 780,00 €	
TOTAL DEPENSES HT	55 830,70 €	
RECETTES :		
- AIDES FINANCIERES :		
Collectivité européenne d'alsace		20 800,00 €
Région grand est		20 000,00 €
Fonds de concours communauté de communes de la région de guebwiller		3 864,56 €
- AUTOFINANCEMENT		11 166,14 €
TOTAL RECETTES HT		55 830,70 €



Nous souhaitons au **Docteur BILLEY** une longue et heureuse activité, et nous ne doutons pas de son engagement pour maintenir les patients du village et des alentours en bonne santé.



Maison HIROSE à Orschwihr

La boulangerie, place St Nicolas, a fait peau neuve et devient « La Maison Hirose Orschwihr »

Un nouvel écrin qui met en valeur les pains et pâtisseries bio créés à Andolsheim et livrés chaque matin dans notre village depuis 2017.

M. Naoto Hirose et M. Paul Petersen sont les fondateurs de la Maison Hirose, alliance franco-japonaise proposant des produits de qualité, bios, et façonnés à la main. Après l'ouverture de boutiques à Sélestat et Colmar, ils ont souhaité investir le point de vente dans notre village.

Les travaux ont eu lieu en octobre et à compter du 6 novembre, les habitants ont pu découvrir la nouvelle boutique bien achalandée et d'une conception plus contemporaine.

Les horaires ont aussi évolué puisque maintenant ce sont les matins et les après-midis que vous pouvez aller acheter vos gourmandises : pains, pâtisseries, et autres douceurs faites maison.

Ces nouvelles amplitudes horaires ont conduit la maison Hirose à embaucher une nouvelle salariée établie à Orschwihr.

Dorénavant, Juliette et Aurélie vous accueillent du lundi au dimanche.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 6h30 - 12h15
et 14h - 18h

Dimanche : 7h - 12h30

Tel : 09 72 90 73 35

Nouvelle secrétaire de Mairie

Bienvenue à Martine CHOUFFERT





Entretien des allées et murs du cimetière



Fabrication décorations de Noël par les enfants





Préparation collation et sandwiches



Désherbage manuel aire de jeux



Travaux dans la Maison des Associations



Nettoyage par l'association PHILAPOSTEL



Mise en place portail maison forestière



Nettoyage salle St Nicolas



Pose du revêtement de sol au cabinet médical



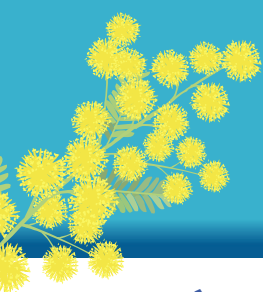


Ponçage et lasure de la porte
de la boulangerie



Pose du carrelage Maison des
Associations





Tous à velo

Le Cyclo Club de Kingersheim propose des sorties en tandem pour des personnes avec déficience visuelle. Le 23 octobre a eu lieu à Orschwihr une rencontre entre les élus et des habitants.



ORSCHWIHR - LIGUE CONTRE LE CANCER



**La quête pour La ligue contre le cancer a permis de rapporter la somme de 7218.14 euros
Merci à tous les généreux donateurs et aux quêteurs conviés à la Marie.**

**EN SAVOIR PLUS : Renseignements au 03 89 41 18 94,
mail à cd68@ligue-cancer.net**

La Guebwilleroise

Une partie du conseil municipal a participé cette année à l'édition de Guebwilleroise pour soutenir la lutte contre les cancers. Merci aux participants pour ce bel élan de solidarité.



NOUVEAUTÉ

La commune utilise un nouveau moyen de communication pour mieux vous informer.
Téléchargez sur votre smartphone l'application PanneauPocket.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores.



Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ?
Consultez les informations et alertes depuis votre **ordinateur** sur **app.panneaupocket.com**



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerne les habitants

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

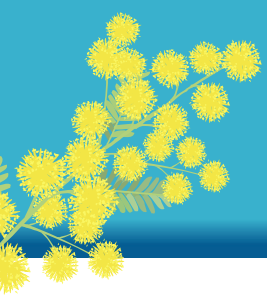
Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

N°1 en France

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : **app.panneaupocket.com**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021



La Vie des Associations

Maison des Associations

Au mois de mai, la ludothèque « L'école est finie » a emménagé dans la Maison des Associations. Pour rendre les locaux plus agréables, l'équipe de bénévoles de la ludothèque a rénové les 3 pièces occupées (peinture des murs et des portes).

Forts de cette dynamique, les présidents du conseil de fabrique et des associations utilisant la maison des associations, se sont réunis avec des élus de la mairie pour harmoniser l'occupation des locaux et proposer la rénovation de l'entrée et des sanitaires.

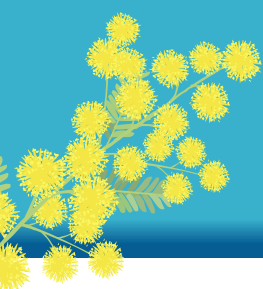
Petit chantier au départ, c'est finalement sur plusieurs mois, entre juillet et novembre, à raison d'1 à 2 chantiers par semaine, que les équipes se sont relayées, avec une belle dynamique lors de la journée citoyenne.

Au programme : tapisserie, ponçage, peinture, carrelage, grattage, montage d'une cloison, et nettoyage pour un résultat lumineux. Petits et grands, représentants d'associations, élus, bénévoles ont ainsi contribué à l'embellissement de cette maison qui se veut un point de rencontre des associations.

Une nouvelle organisation se met en place pour maintenir un accueil agréable à tous et peut-être donner envie de poursuivre la rénovation des autres pièces.







Alsaccord



Alsaccord
 Cors des Alpes
 Bugles - Buchels
 alsaccord@outlook.com
 tél.: +33 (0) 612 47 05 56
 tél.: +33 (0) 780 41 45 13
 pour vos fêtes et cérémonies

Heidi et Aimé proposent un répertoire folklo-alpin à 3 instruments : cors des Alpes, Bugles et Buchels, toujours à votre service pour des animations.

Association PHILAPOSTEL Haut-Rhin

Les 15 et 16 juillet 2021, l'Association philatélique PHILAPOSTEL Haut-Rhin a participé aux travaux de rénovation de la Maison des Associations, Place de l'Eglise.



Nous étions également présents aux marchés gourmands, les 21 et 28 juillet et le 5 août ; ce fut l'occasion de prendre contact avec des personnes de la commune et des vacanciers pour faire connaître nos différentes activités.



Pour la journée citoyenne du 11 septembre, un nettoyage partiel de la Maison des Associations a été fait. Nos réunions vont reprendre avec les mesures sanitaires qui s'imposent toujours. Si vous êtes intéressés par la collection de timbres, de cartes postales, des pièces de deux euros, des capsules de crémant ou autre, venez nous rencontrer le samedi 22 janvier 2022 à partir de 14 heures.

Contact : La présidente : Geneviève Péquignot
 25 Grand-Rue 68100 MULHOUSE
Courriel : genevieve.pequignot@orange.fr - Tél : 06 74 33 38 13

2021, année du changement pour la ludothèque



Travaux et déménagement :

Et oui, 2021 fut une nouvelle année de changement pour la ludothèque... Après un gros mois de fermeture, durant lequel nous avons passé de nombreuses heures dans les travaux, la peinture et un déménagement, la ludothèque a pu rouvrir ses portes dans de nouveaux locaux.

Vous nous trouverez dorénavant au premier étage de la Maison des Associations (à côté de l'église). Nous disposons de deux pièces pour présenter et entreposer nos jeux et une pour notre bureau. La grande salle commune permet de se réunir et de jouer (dans le respect des règles sanitaires bien sûr).

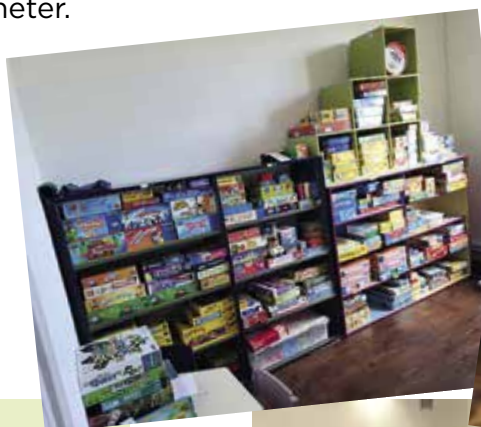


Nos activités :

Situation sanitaire oblige, nous avons réduit nos activités, mais la ludothèque reste ouverte tous les samedis matins de 11h à 12h pour venir louer des jeux afin d'en profiter chez vous.

Les soirées jeux ont également repris depuis le début du mois d'octobre, avec un réel succès. Vous pouvez vous joindre à nous tous les 1er vendredis du mois à partir de 20 h, quel que soit votre âge, à deux conditions : être en possession d'un pass sanitaire valide et être muni d'un masque. Les moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

La nouveauté de cette année c'est la carte cadeau, qui vous permet d'offrir une adhésion et une carte de location de 12 jeux à la personne de votre choix. Quelle belle idée pour l'anniversaire d'un copain, quand on ne sait pas quoi acheter.



N'hésitez pas à passer nous voir pour vous renseigner ou à nous contacter via notre adresse mail

ecole-est-finie@laposte.net.

Vous pouvez suivre toute notre actualité sur notre page facebook :

La-ludothèque-d'Orschwih

Il n'y a pas d'âge pour jouer !





De la gym à Orschwihr

La gymnastique volontaire a repris ses activités salle Saint Nicolas.

Un bol d'air après ces confinements :
On y pratique cardio, stretching, renforcement musculaire le mercredi de 19h30 à 20h30 et gymnastique d'entretien le mardi de 9h à 10h dans une ambiance conviviale.

Pour retrouver la forme venez nous rejoindre !

Les premières séances sont gratuites.
Pour respecter les mesures actuelles le pass sanitaire sera demandé.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 06 73 94 57 39 ou 06 74 07 51 55



Ski Compétition SEcteur Guebwiller SCOSEG

Le SCOSEG de Guebwiller propose le dispositif « sport santé » qui permet à tous les habitants de la communauté de communes de Guebwiller ou d'ailleurs de pratiquer une activité physique tous les jeudis de 18h à 20h, dans la salle de sport du collège du Hugsstein à Buhl ou en plein air. Le sport sera décliné sous différentes pratiques. Il est notamment possible de pratiquer de la marche nordique, du fitness, crossfit, du roller, ski roue etc..

Pour y parvenir, les raisons et les motivations de pratiquer une activité physique et sportive sont nombreuses : améliorer sa santé, son bien-être, rencontrer d'autres personnes, faire partie d'une équipe, profiter de la nature, se dépasser, améliorer son endurance, se détendre, procurer du plaisir, etc. L'activité physique et sportive est reconnue comme thérapeutique non médicamenteuse par la Haute Autorité de Santé depuis 2011. Pour y participer une seule contrainte : une licence carte neige, une carte de membre.

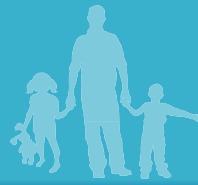
Inscriptions hiver, 2021-2022

L'école de glisse propose cet hiver des sorties en demi-journée le samedi matin ou une semaine complète pendant les vacances de février aux enfants à partir de 6 ans. L'inscription peut se faire en ligne sur le site du club : www.ski-scoseg.fr ou au bureau à la Maison des Associations : 1 rue de la république à Guebwiller, tous les vendredis soir de 18h à 19h30 et les samedis matin de 9h30 à 11h30 à partir du 04 novembre 2021.

Ski durant les vacances de Février 2022

Le SCOSEG organisera deux stages de 5 jours durant les congés scolaires d'hiver. Un circuit de ramassage en bus est prévu au départ de Rouffach et en passant par Orschwihr. À midi le repas est tiré du sac dans la nouvelle salle disponible à la Maison d'Accueil du Markstein. En cas d'enneigement insuffisant au Markstein, nous proposerons des sorties sur un autre domaine dans les Vosges ou dans les Alpes suisses, ou des activités multisports. Il est bien entendu que cette organisation peut être remise en cause en fonction de nouvelles directives gouvernementales liées au COVID. Au plaisir de vous rencontrer et bonne glisse pour l'hiver prochain !

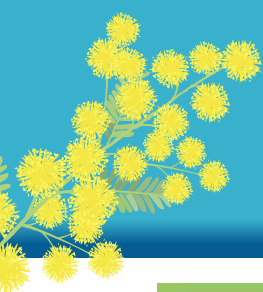




Marché gourmand 2021

Le syndicat viticole du village a organisé, cette année, un marché gourmand tous les mercredis du mois de juillet et le premier mercredi du mois d'août. Une dizaine d'artisans et producteurs locaux étaient présents : charcuteries, fromages, fleurs, miel, escargots, confitures ; sans oublier les associations du village. Ce marché fut une belle réussite ! Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine sous le soleil.





Le 21 juin, Bélénos a fêté le solstice !

C'est au lever du jour le plus long que Bélénos a invité ses coopérateurs et tous ses amis à fêter le soleil à l'occasion de la première édition de la fête du solstice.

Nous nous sommes donnés rendez-vous à 5h31 pour admirer le magnifique lever du soleil au-dessus du Bollenberg. Un peu tôt mais nous aimons relever les défis chez Bélénos ! Nous avons joyeusement partagé un petit déjeuner pour profiter des premiers rayons du soleil. Quelle merveilleuse façon de démarrer la plus longue journée de l'année !



Bélénos en action !

Depuis l'article du dernier bulletin communal, que de travail abattu chez Bélénos ! A raison de plus de 2 réunions par mois, nous avançons de concert sur les plans juridiques, techniques et financiers dans cette grande aventure de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Après un épisode administratif digne d'une épopée moderne, nous avons enfin obtenu de la chambre de commerce et industrie notre numéro de SIRET : première victoire ! Notre détermination a été mise à rude épreuve mais elle ne faillit pas et nous obtiendrons tout prochainement, de la part du tribunal du commerce, notre Kbis. C'est alors que nous pourrions procéder à l'ouverture de l'appel à épargne et aux signatures des promesses de bail avec les propriétaires de toitures.

Parallèlement à cette course d'endurance, le travail avance (très) bien :

- **7 communes** contactées : Lautenbach, Buhl, Soultz, Orschwihr, Westhalten, Murbach, Jungholtz.
- **11 toitures** de propriétaires volontaires sont étudiées actuellement de façon approfondies par la commission technique. L'objectif de couvrir 1000m² avec la première vague de toiture est plus que jamais d'actualité !
- Pour financer tout cela, la commission finance "Mise à la Terre" a avancé très sérieusement sur le business plan : notre **modèle économique** tient la route, et si l'on ne peut ni veut promettre des dividendes indécentes aux preneurs de parts, on peut s'engager pour un placement d'épargne sûr, noble et local.
- La commission communication prépare activement la **collecte d'épargne pour le printemps prochain**, afin que le budget nécessaire aux installations sorte de terre en même temps que les plantations !

A vous de jouer !

- Vous connaissez quelqu'un dans le conseil municipal d'une commune que nous n'avons pas encore contactée ? Nous serons heureux de venir présenter Bélénos à vos côtés !
- Nous cherchons des informations sur les actes notariés : un notaire parmi vos connaissances qui accepterait de répondre à nos questions ? Faites-le nous connaître.
- **WANTED** - Recherchons comptable hors pair pour accompagner le développement de Bélénos et intégrer une équipe bénévoles survoltée !

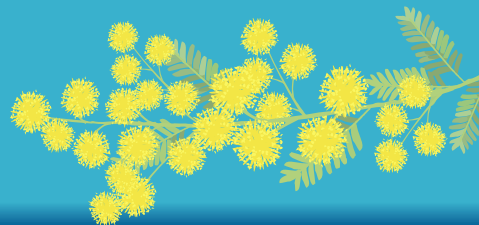
Bélénos – Maison des Associations
2 rue de l'Eglise 68500 Orschwihr
contact@belenos-citoyen.fr



Pour en savoir plus :

<https://belenos-citoyen.fr>


<https://www.facebook.com/belenos.citoyen/>



Utilisateurs de la nature : cohabitons mieux !



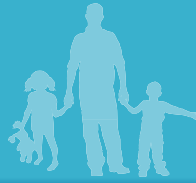
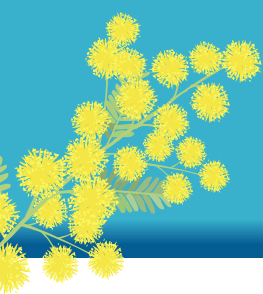
Etre attentif à l'affichage à l'entrée des chemins principaux.

- Rester sur les sentiers ou sur les chemins (VTT)
- Tenir les animaux en laisse: ils pourraient déranger un animal sauvage
- Porter des vêtements ou accessoires de couleurs vives 

En cas de battue en cours, se signaler au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, s'éloigner progressivement.



Ne laisser rien derrière soi.



MES DROITS ET DEVOIRS en tant que propriétaire riverain d'un cours d'eau



Droit de propriété (Art. L215-2 du Code de l'Environnement) : Le propriétaire riverain d'un cours d'eau possède la moitié du lit mineur.

Droit de pêche (Art. L435 - 4 du Code de l'Environnement) : Les propriétaires riverains peuvent bénéficier, chacun de leur côté, le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau, sous réserve de droits contraires. Le contrôle de l'exercice de la pêche s'effectue dépendant par la Police de la Pêche (ONEMA) ou associations agréées (AAPMA).

Devoir d'entretien régulier (Art. L215-14 du Code de l'Environnement) : Le propriétaire riverain doit veiller à l'enlèvement des embâcles et débris imposables, l'élagage raisonné de la végétation, la préservation de l'écoulement naturel des eaux et du transport solide, la participation à l'entretien du bon état écologique du milieu aquatique.

Le propriétaire peut s'acquitter seul de ces tâches ou se regrouper en association avec d'autres propriétaires riverains.

! Les collectivités (syndicats mixtes de rivières, Communes ou Intercommunalités) peuvent prescrire ou effectuer les travaux présentant un caractère d'urgence. Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés. Les collectivités peuvent également se substituer à l'acquéreur des propriétés, lorsque celui-ci est d'intérêt général ou hors de portée du riveain (loi sur l'eau du 3 janvier 1992). Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés.



Enlèvement d'embâcle réalisé à WALTHEIM en 2011 par le Syndicat Mixte de l'Ill
Photo: R. LAUGEL CD88

Le savez-vous ? Quelques conseils pratiques

1 Les coupes à blanc sont à bannir : les arbres de haut de berge assurent une bonne stabilité de la rive. Les coupes à blanc favorisent les risques d'érosion et l'implantation d'espèces exotiques envahissantes.

2 Vos déchets verts ou gravats en bord de cours d'eau peuvent s'accumuler dans le cours d'eau lors des moyennes et hautes eaux et recharger les embâcles existants situés en aval ou en créer de nouveaux. Cela provoque également un étouffement de la végétation et favoriser le développement d'espèces indésirables telles que les ronces, les orties et les plantes invasives. Des instabilités de berge et des pollutions chimiques par fermentation peuvent aussi apparaître. Des filières adaptées existent en déchèterie pour ces déchets.

3 Réaliser des coupes sélectives des arbres : il est nécessaire de couper les grands arbres à bois dur poussant en pente sur la berge ou menaçant de tomber avant qu'ils ne se transforment en embâcles et provoquent un effondrement de la berge. Les souches sont à préserver ; elles participent au bon maintien de la berge et à la biodiversité.

4 Éviter les protections de fortune : une protection non conventionnelle peut générer une rupture soudaine et augmenter significativement les dépôts sur les terres riveraines du cours d'eau par aggravation de l'écoulement. De plus ceci artificialise le milieu naturel. Si des enjeux importants (routes, maisons, etc.) nécessitent un maintien de la berge, il convient de favoriser des techniques d'aménagement adaptées et plus pérennes sur le long terme.

5 Retenir les embâcles et débris de grande taille : certains embâcles peuvent perturber les écoulements sous les ponts, augmentant le risque d'inondation. Les embâcles peuvent également provoquer des dysfonctionnements sur les ouvrages hydrauliques présents au fil de l'eau (passée à poissons, seuils, etc.). Les plus petits débris peuvent être conservés pour favoriser la biodiversité.

6 La végétation de rive constitue une véritable zone d'habitat écologique qui permet la filtration naturelle des polluants dans le sol et crée des zones d'ombrage autour du cours d'eau, rafraîchissant ainsi la température de l'eau en été. Cette zone tampon est essentielle aux cours d'eau.



Illustration: R. LAUGEL CD88

Orschwihr, 2050

Scénario irréversible ?



La nuit d'Aurélie a encore été difficile. La vague de chaleur dure depuis 3 semaines. Les températures nocturnes ne passent pas sous les 25 °C. En journée, on a dépassé les 45 °C le 22 juillet. Elle se lève péniblement, passe rapidement sous la douche pour se rafraîchir. En sortant elle surveille le compteur familial d'eau, encore 2m³ pour finir le mois. La restriction d'eau potable ne lui facilite pas la vie.

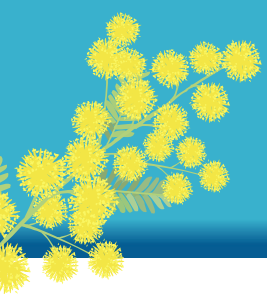
Elle regarde la forêt par la fenêtre, celle-ci fait peine à voir. Elle est complètement morcelée, de nombreux épicéas ont disparu et les ingénieurs de l'ONF sont toujours à la recherche des essences qui seraient adaptées à notre dérèglement climatique. «Nos parents et grands-parents ont été trop confiants dans les pouvoirs politiques» se dit-elle. «Ils étaient prévenus mais n'ont rien fait à temps.» Le dépassement de 2 °C par rapport à l'époque préindustrielle s'est fait bien plus vite que prévu, sans doute vers 2042, selon les experts du GIEC. Elle rejoint sa famille déjà attablée pour le petit déjeuner. Les autres membres ont l'air aussi exténué qu'elle par ces nuits peu reposantes. Son frère, le bout en train, arrive en dernier. Sa bonne humeur communicative, les remet d'aplomb, mais débiter la journée à 5 heures pour profiter de la fraîcheur matinale n'est pas une habitude facile à prendre.

Aujourd'hui, c'est une journée de travail aux jardins partagés communaux pour sa famille. Depuis les lois internationales, mises en place en 2045, l'utilisation des énergies fossiles est fortement réglementée. Les secteurs vraiment nécessaires ont été privilégiés car indispensables à une société saine. On ne fait plus venir des ananas par avion. La plupart des oiseaux d'acier sont cloués au sol sur le tarmac des aéroports. Les zébrures du ciel semblent être un souvenir lointain. L'indépendance alimentaire des pays et continents est redevenue une priorité. Les produits, qui parcouraient des milliers de kilomètres avant d'atterrir dans nos assiettes, sont maintenant essentiellement locaux et cultivés en agroécologie. Le changement a dû être brutal, il a fallu rapidement regagner de la terre agricole,

celle-là même que l'on avait offerte au ZAC et ZI. Les vignerons ont dû s'adapter en diversifiant leur production, en modifiant leurs cépages, pour faire face à la fois aux catastrophes climatiques plus fréquentes (gel tardif, grêle, pluie intense) et à la fois aux pointes de températures.

Chaque citoyen participe à l'effort commun pour remplacer l'or noir, celui-ci étant libéré au compte goutte. Le trajet à vélo vers les jardins se fait en chantant. Aurélie retrouve ses amis Antoine et Guillaume. Ils s'attellent au remplissage des arrosoirs avec l'eau de pluie récupérée. Leurs parents récoltent les légumes et fruits nécessaires. C'est finalement une aubaine pour eux de vivre loin des grosses métropoles. Là-bas, les prix ont bondi car la diminution drastique de la mécanisation des travaux agricoles a nécessité toute une réorganisation sociétale. Les transports, coupables d'une part non négligeable de l'émission des gaz à effets de serre, ont été les premiers impactés, finis les produits manufacturés achetés en un clic et qui transitent par bateaux cargos, les semi-remorques qui sillonnent l'hexagone de part en part... Les métiers arrivés avec l'explosion d'internet et la dématérialisation des services n'ont pu continuer leur expansion.

Les choix énergétiques de la France avec un mix décarboné permettent de ne pas subir des coupures de courant comme cela peut être le cas dans d'autres régions du globe. Mais l'internet étant mondial, la sobriété numérique s'est imposée pour réduire encore les besoins énergétiques qui sont couverts aujourd'hui en partie par du renouvelable. L'énergie nucléaire est encore utilisée pour assurer la continuité du service notamment dans les zones où la source renouvelable est intermittente. Après le travail, les 3 amis discutent un long moment à l'ombre des arbres en dégustant des mirabelles très sucrées.



Une réorganisation du système scolaire ne leur donne qu'un vrai mois de vacances scolaires, les autres mois estivaux, c'est classe le matin et temps libre l'après-midi. L'isolation des bâtiments ne permet pas le maintien des cours aux heures les plus chaudes. Après cette pause bien méritée, ils partent sur leur monture métallique rejoindre les rives de la Lauch, véritable havre de fraîcheur en cette fin de journée.

Ses parents se partagent un moyen de déplacement décarboné. Ils ont dû revoir leurs horaires de travail afin de pouvoir covoiter, même si chacun cherche un emploi plus proche de son domicile. Sur le toit de leur maison se trouvent des panneaux photovoltaïques, comme sur bon nombre de toits adjacents, gage d'une production d'électricité. Il a fallu réapprendre à utiliser l'énergie lors des pics de production, le stockage n'étant pas possible, le prix des batteries étant rédhibitoire. Son père, natif d'Orschwihr, travaille dans une administration et sa mère, originaire de Kerlouan, dans l'aide à la personne. Même si leurs professions n'étaient pas menacées par les réorganisations, les temps de travail ont diminué pour redonner une place à l'en-

traide dans les familles, dans les quartiers...
»Moins de biens, plus de liens« est la nouvelle devise.

De retour à la maison, Aurélie et sa famille se retrouvent autour de la table avec leurs voisins qui ont préparé le repas pendant que les autres s'affairaient aux tâches agricoles. Au menu, des produits frais, un houmous de pois chiches et un de betteraves, quelques fromages locaux. La viande est devenue un produit rare que l'on réserve à quelques repas dans le mois. Les baisses de rendement agricole ont rendu difficile le nourrissage des bovins. Quand bien même, on voudrait manger plus de viande, le budget carbone individuel annuel, instauré en 2044, nous incite à faire des économies de consommation carbonée. L'équivalent de 2 tonnes de CO2 annuel est vite atteint quand on sait que manger 180 g de boeuf par semaine toute l'année, c'est déjà 1,2 tonnes de CO2.

La soirée se finit par des jeux de cartes pour les uns et des danses au son des guitares et du piano pour les autres. Le sourire est sur tous les visages. Le bonheur n'est-il finalement pas plus dans l'être que dans l'avoir ?

Novembre 2021 COP 26...Mais qu'est-ce qu'une COP ?

En 1992, a eu lieu la signature de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Depuis 1995, les États signataires, se réunissent annuellement lors des COP (Conférences of the Parties). Il s'agit de l'organe suprême de la Convention. Ce rassemblement mondial vise à renforcer les engagements pris et à évaluer le degré d'application de ce cadre d'action de lutte contre le réchauffement climatique. Les COP sont le lieu de négociations politiques, de colloques et d'expositions. Outre les environ 200 pays signataires, on trouve d'autres acteurs (société civile, ONG, communauté scientifique, lobbies). Parmi les plus connues, la COP3 (1997) ayant abouti au protocole de Kyoto et la COP21 (2015) et son Accord de Paris, engageant 195 États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) pour contenir le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Au terme de deux semaines de discussion, la COP 26 s'est achevée avec l'adoption du pacte de Glasgow (<https://unfccc.int/documents/310475>). Quels sont les points à retenir de ce document ? Encourager le développement, le déploiement et le partage de systèmes énergétiques de faible émission et la mise en place d'une diminution des subventions inefficaces aux énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). Prévoir des actions sur la diminution des GES autres que le CO2 en 2030. Aider les pays en voie de développement à faire face au dérèglement climatique avec une aide annuelle de 100 milliards de dollars et les aider dans un transfert de technologie. Reconnaître que limiter l'augmentation de la température globale à 1,5 °C, nécessite de mettre en place une réduction rapide, profonde et soutenue des GES, notamment en réduisant les émissions CO2 de 45 % en 2030 par rapport à 2010 et un bilan neutre à la moitié de ce siècle. Encourager à protéger et restaurer la nature et les écosystèmes (terrestre et marins) afin d'être des puits de carbone et de protéger la biodiversité.

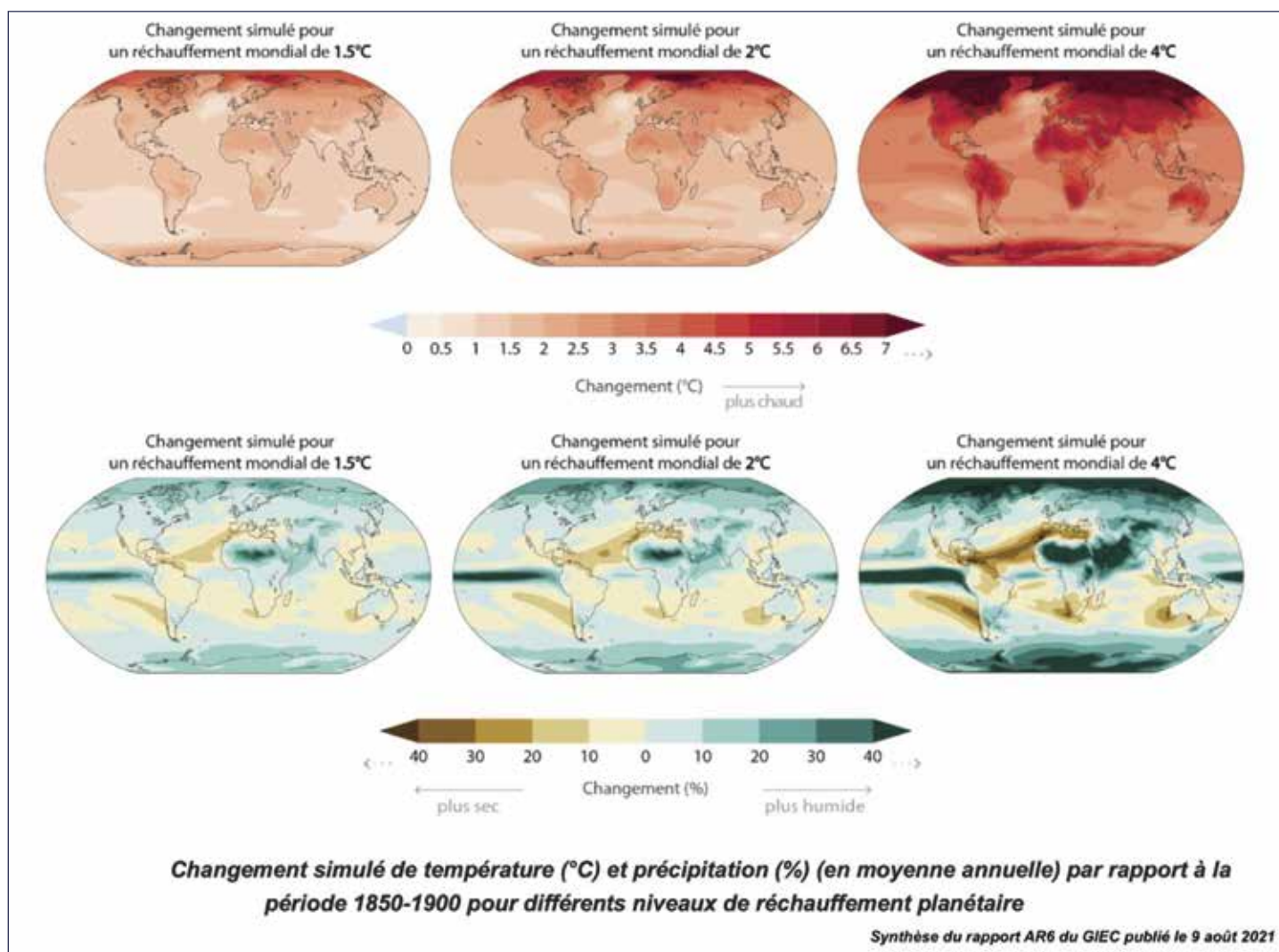


C'est quoi le GIEC ?

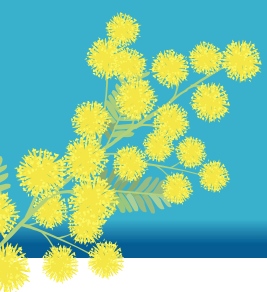
Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) est une organisation regroupant 195 États membres de l'ONU dont l'objectif est de faire régulièrement un état des lieux, sans parti pris, des connaissances scientifiques les plus avancées sur le climat. Il réunit des milliers d'experts du monde entier pour évaluer, analyser et synthétiser les nombreuses études scientifiques sur le sujet. Les rapports du GIEC sont au coeur des négociations internationales sur le climat (COP...).

Cet été, le GIEC a débuté la publication de son 6ème rapport (<https://www.ipcc.ch/assessment-report/ar6/>), avec la première partie sur les éléments physiques. La suite est prévue pour 2022. Le GIEC, grâce aux données paléo climatiques, à l'observation du système climatique et à des calculateurs informatiques, reconstitue l'évolution du climat sur des échelles de temps long.

En fonction de l'attitude des êtres humains et de leurs dirigeants concernant les émissions de GES, le GIEC présente différents scénarios de climats futurs.



Sources : GIEC, Ademe



A la Sainte Catherine, tout bois prend racine, mais plus encore...

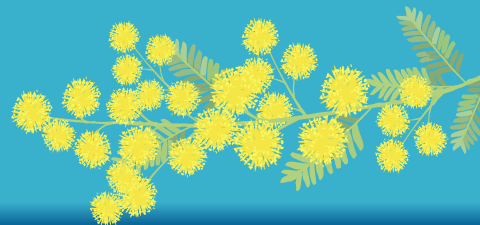
Le Conseil Municipal s'est engagé dans une démarche symbolique à l'occasion de la naissance de chaque enfant dans la commune. La plantation d'un arbre en signe de bienvenue mais aussi une contribution au remplacement des nombreux vergers disparus de nos paysages.



Non réalisable l'année dernière, l'opération a pu se concrétiser ce 27 novembre. Pour les parents d'enfants nés en 2020 et 2021 et ayant souscrit au projet, 3 arbres ont été plantés dans le verger communal près de l'aire de jeux et 9 autres s'enracineront dans leurs jardins privés. Un panneau portant le prénom de l'enfant et sa date de naissance a été apposé devant chaque fruitier. Nous souhaitons à tous ces enfants de grandir heureux auprès de leur arbre !

Rendez-vous à l'automne prochain autour de la Sainte Catherine pour le renouvellement de cette manifestation bien conviviale.





Alsace Destination Tourisme ADT

Dans le but de valoriser la prestation touristique, Alsace Destination Tourisme a élaboré 2 plaquettes qui permettront aux prestataires de connaître les conditions pour obtenir de nouveaux labels :



Le label « Accueil vélos » :

Les modes de déplacements doux prennent de plus en plus de place dans nos vies, pour aller à l'école, au travail, et aussi pour les loisirs et bouger durant les vacances !

- Vous êtes un prestataire touristique : hébergeur, restaurateur, site touristique... vous êtes près d'un itinéraire cyclable, vous accueillez ou souhaitez accueillir les cyclistes ?
- Vous pouvez intégrer la marque nationale « Accueil Vélo ». La cotisation est de 200 euros pour une validité de 3 ans. Ce label permet une visibilité et un référencement. Pour les cyclistes, le panneau garantit un accueil spécialisé, la conformité des équipements et services spécifiques.

Le label « Vignobles et Découvertes » :

Goûter, déguster, et apprécier des terroirs c'est apporter une valeur ajoutée à l'attractivité du territoire et générer de potentiels bénéfiques pour les entreprises qui les animent.

- Vous êtes prestataires touristiques : domaine viticole, hébergeur, prestataire d'activité, restaurant, site de visite ? Vous avez développé une activité de découvertes autour des vins d'Alsace ou du vignoble ?
- Vous pouvez intégrer la marque nationale « Vignobles et Découvertes » et ainsi intégrer une dynamique collective et développer une visibilité sur des sites internet dédiés. Le label est gratuit si vous vous êtes inscrits dans une démarche qualité.

Vous pouvez découvrir les plaquettes en mairie et avoir plus d'informations sur le site de l'ADT www.alsace-destination-tourisme.com

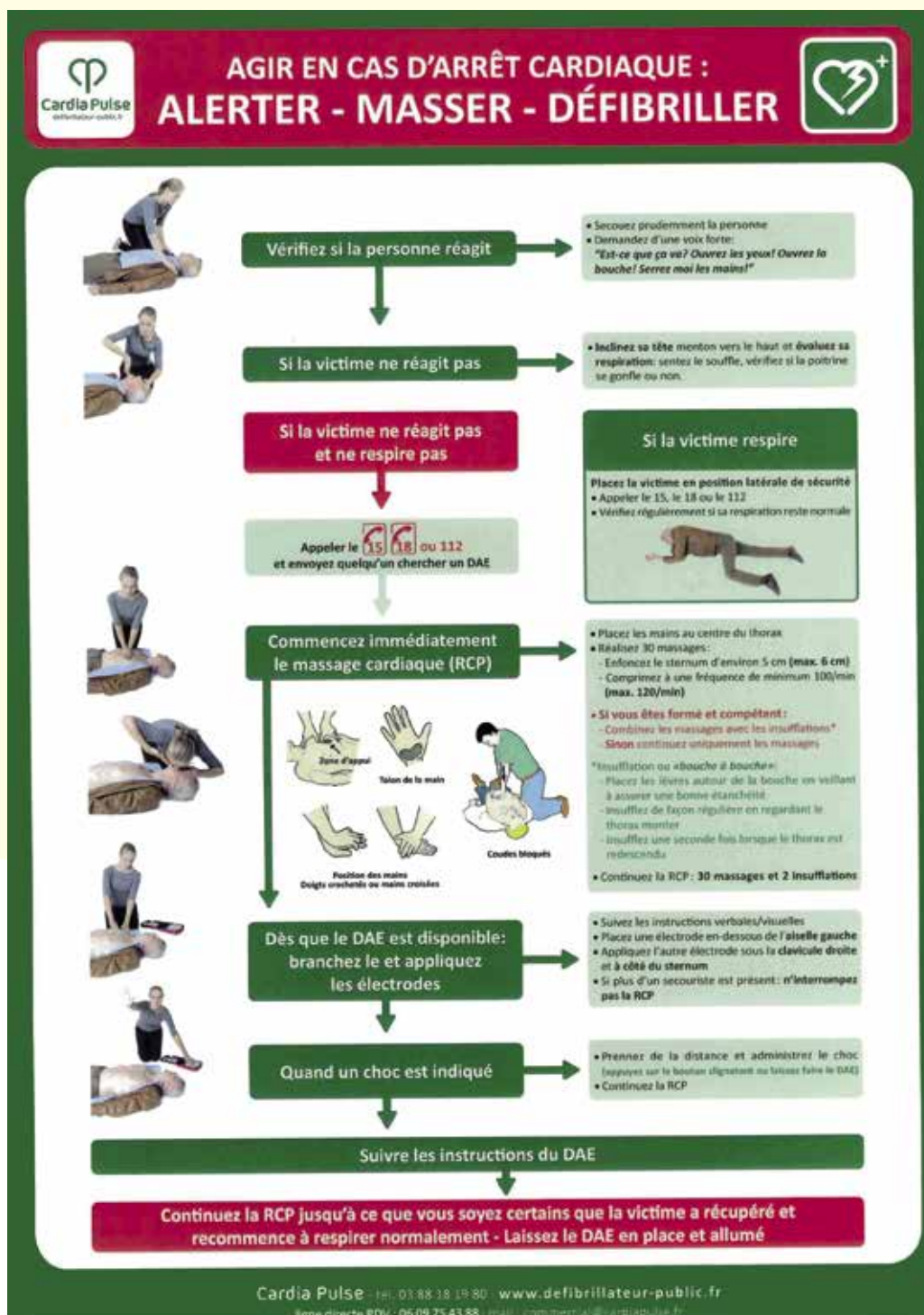


Installation d'un défibrillateur devant la Mairie



Le décret du 19 décembre 2018 oblige les établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe. Le texte entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5 dont les Mairies. Un défibrillateur automatisé (DAE) est désormais installé à l'entrée de la Mairie, visible du public et en permanence facile d'accès.

Un arrêté du Ministre de la santé et des collectivités territoriales en prévoit la signalétique, notamment les dispositions graphiques d'information et de localisation. Afin de soutenir les collectivités territoriales, l'état a décidé d'attribuer une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Un montant de 391 euros a été attribué, ce montant correspond à 25% du prix d'achat qui est de 1555 euros HT.





Les moutons au Bollenberg

Élevés de façon naturelle et nourris à l'herbe en plein air, les Brebis de Kikou fournissent une viande d'agneau de qualité exceptionnelle.

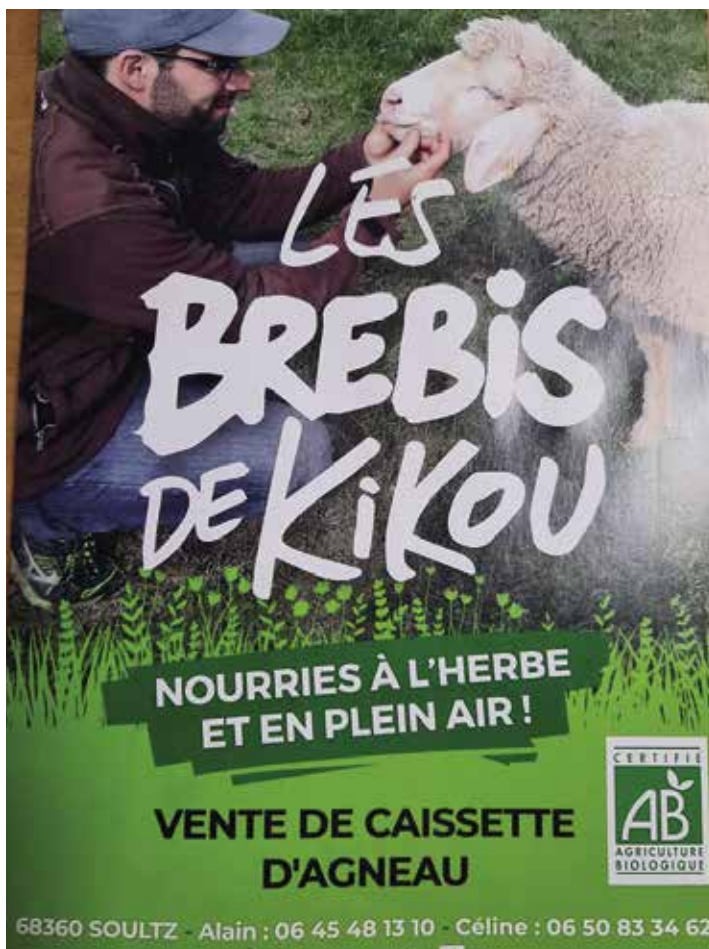
L'élevage entier repose sur des valeurs de bien-être animal et d'écologie grâce à une alimentation à l'herbe et une distribution proche de l'exploitation. Ce sont 300 brebis de race locale et rustique qui pâturent toute l'année sur des sites naturels et qui rendent par la même occasion un fier service de tonte de la pelouse !

L'exploitation applique le cahier des charges de l'agriculture Bio depuis 2021.

Alain et Céline DIDIERJEAN sont également portés par des valeurs d'accessibilité, à tous

d'une viande de qualité au juste prix et le format de vente en caissette par demi-agneau permet justement ce tour de force. C'est aussi une bonne occasion de découvrir de nouvelles recettes !

La livraison des caissettes se fait une fois à chaque début de mois de septembre à décembre.



LES BREBIS DE KIKOU

NOURRIES À L'HERBE ET EN PLEIN AIR !

VENTE DE CAISSETTE D'AGNEAU

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

68360 SOULTZ - Alain : 06 45 48 13 10 - Céline : 06 50 83 34 62



DE LA PRAIRIE, AU COLIS !

LES BREBIS DE KIKOU
NOURRIES À L'HERBE ET EN PLEIN AIR !

Élevées de façon naturelle, les Brebis de Kikou fournissent une viande de qualité que nous vendons directement.

L'élevage repose sur des valeurs de bien-être animal et écologique. Les brebis, de race locale et rustique, pâturent toute l'année sur des sites naturels.

Des gages de qualité qui se retrouvent dans vos assiettes !

Nos produits :

Caissette demi-agneau de 8 à 12 kg environ comprenant : une épaule et un gigot entier (côtelettes, collier et navarin découpé) **15€/kg**

Le colis est conditionné sous vide. Livré à domicile ou en point retrait.

Pour toute demande particulière, contactez-moi !



CONCOURS DU FLEURISSEMENT PALMARES 2021

MAISONS avec BALCON OU TERRASSE

- 1^{er} Prix M. et Mme Jean-Jacques SIMON
2^{ème} Prix M. et Mme Martin JUDAS

MAISONS AVEC JARDIN

- 1^{er} Prix Mme Rita ROMANN
2^{ème} Prix M. et Mme Claude GENG
3^{ème} Prix M. et Mme Alfred SIMON

Hors concours :

- M. et Mme Robert ROMANN
M. et Mme Patrice WENTZEL
M. et Mme Hubert CABEAU

MAISONS ET FACADES

- 1^{er} Prix M. Bernard SIMON
2^{ème} Prix M. et Mme François BRAUN
3^{ème} Prix M. et Mme Jean-Paul LICHTLE

Hors concours : M. et Mme Denis
DRESCH

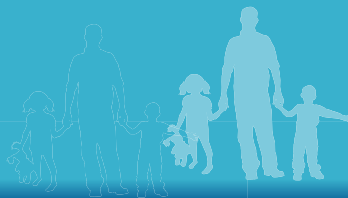
VITICULTEURS

- 1^{er} Prix Cave Vinicole Wolfberger
2^{ème} Prix Cave Jean-Michel WELTY
3^{ème} Prix Cave Camille BRAUN

Hors concours : Cave BRAUN
Jean-Louis et Fils







Naissances :

le 10/01/2021 Maden	fils de Jérémy BLAISE et de Ophélie SPONEM
le 26/02/2021 Lyne	fille de Kevin FUGLER et de Adeline MICHEL
le 15/03/2021 Jonas	fils de Simon LICHTLÉ et de Camille COLEIRO
le 21/03/2021 Jade	fille de Geoffrey FONTAINE et de Laura PFLIEGER
le 03/07/2021 Capucine	fille de Kévin MEYER et de Pauline WILHELM
le 01/09/2021 Guilla	fille de Fernand PINTO et de Aurélie HARTMANN
le 14/09/2021 Daryl	fils de Dylan HABEREY et de Anaïs BELAZIZ
le 29/09/2021 Olivia	fille de Jean-Sébastien RUBRECHT et de Monia MARCK
le 16/10/2021 Séléna	fille de Julien TAESCH et de Jessica ROGLER
le 30/10/2021 Marie	fille de Frédéric KAUFFMANN et de Fanny HELM

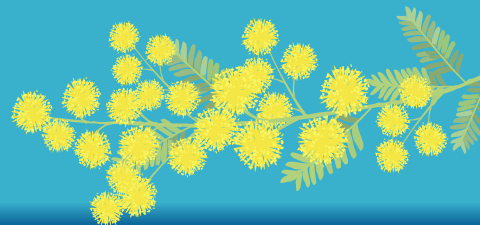


Mariages :



le 22/05/2021	Sébastien Bernhard et Mélanie PACHECO
le 10/07/2021	Quentin ELO et Christelle LUCAS
le 04/09/2021	Jean-François MEYER et Delphine GERY
le 18/09/2021	Jason LECLAND et Marion ROGEON
le 02/10/2021	Michel ROSATA et Mégane GALLEGO





Décès :

le 10/01/2021	Jean-Jacques IMBACH
le 23/01/2021	Jean-Baptiste VOELKER
le 26/01/2021	Estelle LUCE
le 30/01/2021	Claude RIZZO
le 20/02/2021	Hélène WELTY
le 16/04/2021	Jean Michel Camille BRAUN
le 10/06/2021	Maurice TRIPONEL
le 04/08/2021	Joseph VOELKER
le 03/11/2021	André VOELKLIN
le 12/11/2021	Hélène VOELKLIN



NOCES DE DIAMANT

- Le 17 avril : Joséphine SIMON et Jean-Louis BRAUN
- Le 12 mai : Louise SIMON et Jean-Paul LICHTLE
- Le 22 septembre : Odile FLESCH et Charles HAEGELIN
- Le 4 novembre : Monique SCHAEGIS et Jean-Claude NEUNLIST
- Le 23 décembre : Marguerite FISCHER et Nicolas SIMON



Ce qu'il faut savoir

MAIRIE

11, rue de Soultzmatt – 68500 ORSCHWIHR
Tél : 03 89 76 95 07 – Fax : 03 89 76 15 55
Mail : mairie.orschwihr@orange.fr
Site Internet : www.mairie-orschwihr.info
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi
8h00 - 12h00

AGENCE POSTALE

4 Place St Nicolas – 68500 Orschwihr
Tél : 03 89 83 01 57
Lundi fermé
Mardi à vendredi de 13h00 à 15h00
Départ courrier 15h00

CABINET MÉDICAL

Dr Thomas BILLEY
7 rue du Centre
Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi
Tél : 03 67 61 07 60
8h30 - 11h30 14h00 - 15h30

NUMEROS UTILES

SAMU 15
POLICE 17
POMPIERS 18
URGENCE PORTABLE 112
GENDARMERIE : 03 89 28 02 10
BRIGADES VERTES : 03 89 74 84 04
SOUS-PREFECTURE : 03 89 37 09 12
PRESBYTERE « ISSENHEIM » : 03 89 76 82 50
GROUPE SCOLAIRE « Les Orchidées » : 03 89 76 05 55
HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00
URGENCE E.D.F. : 08 10 33 31 68
CALEO URGENCE GAZ : 03 89 62 25 00
CALEO URGENCE EAU : 03 89 62 25 01
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES
« SOULTZ » : 03 89 74 83 10
« BUHL » : 09 67 53 62 45
OFFICE DU TOURISME GUEBWILLER : 03 89 76 10 63

COM COM

Communauté de Communes de la Région
de Guebwiller - 1 rue des Malgré-Nous
BP 80114 - 68502 Guebwiller Cedex
Tél. 03 89 62 12 34 - Fax 03 89 62 12 20

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h00 et
de 14h00 à 18h00
Vendredi de 8h30 à 12h00

LES SERVICES

(Tous les services sont joignables au
03 89 62 12 34)

Transport

Com Com Bus 03 89 62 56 10

Déchets Service Environnement
03 89 28 59 90

13 Rue de l'Electricité - 68502 GUEBWILLER
environnement@cc-guebwiller.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi
de 8h30 - 12h00 de 14h00 à 17h30
le vendredi de 8h00-12h00

Déchets, centres « déchets-tri », tri sélectif

COLLECTES

ORDURES MENAGERES - Mercredi semaines impaires
SACS DE TRI - Distribution des sacs de tri et de biodéchets
à la Mairie le jeudi 20 janvier de 9h à 13 h.
Badge obligatoire
BIODECHETS - Tous les mercredis

AUTRES SERVICES

Espace Info Energie 06 83 03 89 22

Ramassage des déchets encombrants
pour les personnes âgées à mobilité réduite
ou invalides, directement à domicile.
2^e lundi du mois sur rendez-vous

Horaires d'ouverture des déchèteries :

BUHL

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS)	Lundi et Mercredi	Fermé
	Mardi et Jeudi	9h à 12h et 14h à 17h
	Vendredi	Fermé
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi au Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h

SOULTZ

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS)	Lundi et Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Mardi et Jeudi	Fermé
	Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi au Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h

SOULTZMATT

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS)	Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h
	Samedi	9h à 17h
ESTIVALE (DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Vendredi	9h à 12h et 14h à 18h
	Samedi	9h à 18h